

Petite Tunisie

Rédacteur en Chef: Em. LACROIX

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du Journal
16, Rue Es-Sadika — TUNIS

ABONNEMENTS:

Tunis-Tunisie	France
Un an Fr. 10	Un an Fr. 12
Six mois 6	Six mois 7

PAYABLES D'AVANCE

ANNONCES:

Annonces diverses,..... la ligne	0 49
Réclames.....	0 60
Chronique locale.....	1 50

PAYABLES D'AVANCE

Encore une Lâcheté - Traité de Dupes

Tunis, le 1^{er} Octobre 1896

Encore une Lâcheté

Quand nous serons à cent, nous ferons une croix.....

Par une note qui voudrait être méchante mais qui n'est simplement que stupide, grotesque, idiote, le valet d'Umberto qui trône pour peu de temps encore à la résidence générale de France a annoncé dans son journal que le consulat général d'Italie avait retiré la plainte qu'il avait déposée au nom de son souverain contre une feuille locale intitulée la « Petite Tunisie » pour outrage à sa « macaronique » majesté!

Des informations que le susdit valet aurait pu prendre, il résulterait que cette décision aurait été motivée par le peu d'importance de notre feuille!

En vérité, elle est bien bonne celle-là.

L'homme de toutes les bassesses, le Millet aux mille et un affronts, l'homme néfaste qui préside à nos destinées, pour excuser la lâcheté dont il avait fait montre en s'empressant d'accorder les poursuites demandées — et dont il se réjouissait — contre la *Petite Tunisie* est obligé de recourir au stratagème pour s'excuser: ce couard a le cynisme révoltant de parler du peu d'importance de notre journal, ici, à Tunis, où chacun sait parfaitement à quoi s'en tenir sur l'importance de notre publicité.

Mais à qui voudra-t-il faire accroire pour pallier son impair que le signor Machiavelli ne connaissait pas, il y a trois semaines, la vogue dont jouit la *Petite Tunisie* dans le public tunisien, vogue qui date du jour où, fixés sur les capacités du sieur Millet, nous avons carrément et résolument empoigné ce potentat au petit pied par les épaules et lui avons mis le nez dans ses déjections.

M. Machiavelli n'est pas à Tunis d'hier, ce nous semble, voilà même plusieurs années que le gouvernement de la péninsule l'a appelé à ce poste d'honneur et de combat, qu'est celui de la capitale de la Régence, le rendre aussi ignorant des choses qui se passent à Tunis, serait faire une injure grave aux connaissances de son métier qu'il doit certainement posséder et mieux que M. Millet.

Il faut être maboul, atteint d'aliénation mentale comme l'est Millet, pour avancer pareille énormité.

Le triste personnage, si souvent conspué par toute la Colonie française de la Tunisie, aurait mieux fait de refuser impitoyablement les poursuites ridicules, même odieuses, qui lui étaient demandées contre nous, ce faisant, il

n'aurait pas été ensuite dans l'obligation pénible entre toutes, épouvanté par la tournure et le retentissement que prenait par toute la France l'affaire du « soudard », il n'aurait pas été obligé, disons-nous, de faire des bassesses, d'implorer platement, presque à genoux, l'aumône du retrait de la plainte.

En cette circonstance l'opinion publique et la presse française, sans distinction de parti, ont apprécié, à leur juste valeur, les capacités du *diplo-mate* Millet, capacités qui jettent une note si odieuse sur la bonne renommée de notre chère France.

Millet est maintenant trop sévèrement jugé par toute la métropole pour que notre sévérité puisse lui porter le dernier coup.

Néanmoins, quelle terrible responsabilité il a assumée devant l'opinion publique — cette reine du monde — qui l'avait toujours réprouvé, mais qui ne l'avait pas encore flétri!

L'affaire des poursuites contre un journal français, en pays français, pour offense à un souverain de la triple alliance a été pour lui le coup de grâce qui envoie le condamné à mort, *ad patres*.

Un résident général de France roulant aux pieds du consul d'une nation ennemie pour obtenir un désistement de poursuites, n'est-ce pas le dernier affront imposé au prestige français?

Plût à dieu que ces poursuites eussent été refusées et que l'on ne fut pas, partant, obligé de s'aplatir devant le représentant de sa royale majesté italienne et courir le risque d'un sanglant et outrageux affront par un refus; il eût mieux valu, cent fois, assurément laisser courir les choses, car il eût été impossible, inadmissible, qu'en pays français, un tribunal français, même celui de Tunis, *pourtant si gouvernemental* eût pu condamner des journalistes français pour avoir osé traiter M. Umberto de « sombre et sinistre soudard » alors que M. Glastone, lui-même, traitait naguère l'empereur des croyants, le sultan Abd Ul Hamid d'*assassin*.

Quoiqu'il en soit, nouveau Négus, nous pouvons dire avec orgueil, que nous avons vaincu il re Umberto, mais au prix de quelle infamie de la part du plénipotentiaire Millet!

Dieu et Machiavelli seuls le savent — si Machiavelli n'a pas parlé!

EM. LACROIX.

Hier, 1^{er} octobre, avait lieu, à Marseille, une adjudication publique pour l'exécution, pendant un an, à dater du 1^{er} janvier 1897, des transports de la Guerre entre la France, l'Algérie et la Tunisie.

Le cinquième lot concernant la Tunisie comprenait un voyage par semaine de Marseille à BIZERTE, Tunis, Sousse, Sfax, Gabès, Djerba et Zarzis et retour par les mêmes escales.

La Chambre de Commerce a manqué à tous ses devoirs en ne protestant pas de toutes ses

forces contre le voyage de Marseille-Bizerte-Tunis et retour à Marseille par Bizerte, qui lèse gravement les intérêts de Tunis.

Elle put du protester bien fort pour faire trancher cette escale du seul service subventionné de la France sur la Tunisie.

Les Gros Traitements de la République opportuniste

La *Petite République* a parlé dernièrement à propos de la nomination possible du comte Jonnart au gouvernement général d'Algérie, des appointements fabuleux de ce haut fonctionnaire.

Il est incontestable que la Tunisie est une colonie d'importance bien moindre que l'Algérie, tout au plus équivalente à un simple département de notre voisine; cependant le traitement alloué au résident général n'est pas inférieur à celui du gouverneur de l'Algérie.

M. Millet reçoit, comme plénipotentiaire de 1 ^{re} classe et résident général, fr.	50.000
Ministère des affaires étrangères de	
Le voyage	20.000
Frais de représentation (?)	30.000
Fonction secrets	80.000

TOTAL.. 180.000

sans compter les dépenses folles qu'il fait payer par le budget tunisien — un budget que personne ne contrôle.

Avec 180.000 francs plus X, il faut ajouter les 45.000 francs du résident général adjoint, les traitements des secrétaires d'ambassade, du drogman, de l'archiviste des chefs de cabinet, de la maison militaire, de l'attaché naval, des scribes de tous ordres. On arrive à un total fabuleux de 400.000 fr. c'est beaucoup d'argent pour si peu de chose, si on a besoin utilement fait.

Un changement radical s'impose dans l'ordre des choses, la Chambre des députés prononcera, nous en avons l'intime conviction, lors du prochain examen du budget des Affaires Etrangères.

Il paraît qu'un de nos contrôleurs-suppléants laisserait quelque peu à désirer sur le rapport de la moralité.

Celui-ci ne se gênerait guère pour puiser à pleines mains dans les porte-monnaie des bourses séduites par le charme qui se dégage de son individu.

L'administration ne peut moins faire que de décorer Monsieur.

L'HEURE DE LA DÉLIVRANCE

Va-t-elle enfin sonner? Qui sait.

Dans les cercles politiques bien informés on annonce comme certain le prochain déplacement du sieur Millet qui rentrerait dans la diplomatie qu'il n'aurait jamais dû quitter pour notre bonheur et... le sien.

Cette nouvelle met de nouveau sur le tapis la question du rattachement de la Tunisie aux Colonies ou de son maintien au ministère des Affaires étrangères.

Notre honorable ami Camille Pelletan, député des Bouches-du-Rhône, dans son discours plein de sens devant la Commission du Budget avait demandé, voilà tantôt deux mois, *sur nos indications*, la suppression de la sous-direction DES protectorats aux Affaires étrangères comme parfaitement inutile puisque aujourd'hui la Tunisie étant le seul pays de protectorat, cette sous-direction faisait double emploi avec l'Administration locale, c'est-à-dire avec la résidence générale.

M. C. Pelletan ayant gagné à sa cause la Commission du Budget, M. Hanotaux pour ne pas perdre cette colonie de choix, destinée aux amis, qu'il voyait lui glisser entre les mains, s'avisait de remanier de fond en comble les directions existantes au Quai d'Orsay et fit passer la Tunisie à la direction politique en supprimant la sous-direction des protectorats.

Par cette habile manœuvre, le renard Hanotaux, se trompant étrangement, se figurait avoir paré l'orage qui grondait au-dessus de sa tête et qu'il ne serait plus question de la Tunisie lors de la discussion du budget surtout après avoir bavé pendant une longue heure que les difficultés pendantes avec l'Italie au sujet de notre protectorat nécessitaient constamment le concours de la diplomatie — diplomatie à la Millet!

Aujourd'hui que cette *excellente nation-sœur* a formellement reconnu le protectorat français, consenti à l'abandon des capitulations, etc., etc, la diplomatie a fini son rôle, à l'Administration de commencer le sien.

Le rattachement de la Tunisie au ministère des colonies s'impose et nous avons le ferme espoir que le talent de M. Pelletan saura remporter la victoire définitive lors de la discussion du budget devant la Chambre des Députés.

Est-il besoin de dire qu'une nouvelle direction dans nos affaires peut seule remédier à la situation, et la fin du règne de nos gouvernants actuels sera le point de départ d'une amélioration sensible dans les affaires du pays.

L'*Intransigeant*, en attribuant le déplacement de M. Millet au rôle fort effacé qu'il a joué dans les négociations franco-italiennes, signale plusieurs candidatures qui se sont produites dans la coulisse, notamment celles de M. Révoil, notre résident adjoint et Paul Bourde, secrétaire général démissionnaire de la résidence de France à Madagascar, si tristement connu à Tunis.

Nous ne savons à l'heure actuelle si ces candidatures ont des chances de succès, mais ce que nous demandons avant tout, c'est un administrateur qui comprenne que dans une affaire coloniale il s'agit non seulement de faire valoir les qualités d'une contrée ou d'en faire ressortir les avantages, mais encore et surtout de parer aux besoins du moment.

Pour rendre prospère une colonie, il ne faut pas comme le sieur Millet vouloir faire grand et mal, il ne faut pas comme lui sacrifier le commerce à l'organisation des services administratifs, établir un régime fiscal qui n'a aucune raison d'être et qui jette le trouble et le découragement, il faut, au contraire, suivre une ligne de conduite sage, encourager l'agriculteur par tous les moyens, protéger par des mesures de sécurité les viticulteurs, donner un regain de vitalité au commerce et abolir cet embryon de plan financier qui est la plus grande erreur du résident actuel, le *delenda Carthago* du néfaste Millet.

La tâche est lourde, assurément, elle est d'autant plus lourde que notre organisation financière et administrative vient de subir une trituration honteuse.

Le successeur de M. Millet saura

traité qui est en Italie des agents consu-
laires français pour défendre les intérêts
tunisiens.

La colonie italienne a raison de se fé-
liciter des résultats obtenus, le supplé-
ment de l'Union, qu'elle a fait distribuer,
hier, en commentant, en deux mots, les
termes de la nouvelle convention prouve
la victoire diplomatique qu'ils viennent
de remporter.

Elle oublie, cette colonie, dans l'effu-
sion de sa joie, d'en attribuer le plus grand
mérite à *signor* Hanotaux, le protecteur
et ami de Millet.

Encore une fois, nous venons de jouer
un rôle de dupes, mais le diplomate fran-
çais qui a signé un pareil document a as-
sumé une grande responsabilité devant
le pays.

Espérons encore que le parlement
pour notre dignité nationale ne ratifiera
pas une monstruosité pareille qui laisse
subsister la poste italienne, la liberté des
écoles italiennes et ces nombreuses so-
ciétés plus ou moins enrégimentées pour
faire le coup de feu au premier signal
d'une nation quelconque de la Triplice, et
n'implique en aucune façon, quoiqu'en dise
la *Dépêche* d'aujourd'hui, de la part de
l'Italie, la reconnaissance formelle, sous
réserve ni restrictions aucunes, du Pro-
tectorat français.

PAUL BOURDE

L'*Intransigeant*, annonçant de source
autorisée le prochain déplacement du ré-
sident Millet, dit que plusieurs candidatu-
res se sont déjà mises en avant, notam-
ment celles d'un préfet du Midi; de M.
Lépine, préfet de police de la Seine; de
M. Révoil; et, enfin... devinez qui... de
M. Paul Bourde!

Ce serait vraiment jouer de malheur si
ce dernier postulant pouvait être nommé
à la Résidence générale de France; nous
changerions un cheval borgne pour un
aveugle, autant vaudrait-il mille fois gar-
der le néfaste Millet.

M. Paul Bourde est un sectaire qui a
manqué sa vocation, il était né pour faire
un pasteur.

Alors qu'il était à Tunis, sur huit em-
ployés de la Direction des Contrôles, des
Renseignements et de l'Agriculture il y
avait exactement... huit protestants!

Certes, nous sommes loin de médire des
calvinistes ou des luthériens, parmi les-
quels nous comptons de bons amis, mais
on avouera que c'était pousser un peu loin
l'amour du... concordatnaire.

Si le gouvernement voulait faire la paci-
fication dans les esprits et rendre la paix
et la tranquillité dans la colonie il n'aurait
qu'à faire appel à ce secrétaire d'ambas-
sade dont toute la colonie a gardé un si
bon souvenir, nous avons nommé M. Blan-
del, actuellement premier secrétaire à
l'ambassade de Berne.

Echos Tunisiens

LESSIVE PHÉNIX

GRAND CAFE DE TUNIS

RESTAURANT A LA CARTE ET A PRIX FIXE

Nous revient que des quantités consi-
dérables d'alcool et de cuisses de pétrole
ont été emmagasinés en pleine ville.

Il y a là un véritable danger pour la
sécurité publique, aussi sommes-nous cer-
tains que la municipalité saura prendre
les mesures pour faire disparaître cette
épée de Damoclès suspendue sur nos
têtes.

On nous demande si les cavaliers du
contrôle civil de Tunis sont payés pour
surveiller les promeneurs à cheval du
fils Tauchon.

Ousqu'il y a d'la gêne...

Malgré sa fidélité de chien enchaîné au
grand parti républicain, la direction
de l'enseignement public a dû remettre
le professeur Hicoux à la disposition du
Gouvernement français en présence de
l'avalanche de plaintes adressées contre
ce professeur.

Pauvre Ricoux!

GRAND CAFE GLACIER

ETABLISSEMENT FRANÇAIS

Un ingénieur du B.-G. est monté, la se-
maine dernière, à Ribat, où il s'est
livré au piquetage de la future gare.

M. Auvin n'a guère de cheveux, il
faut avouer, par contre, qu'il a un sa-
cré toupet.

Ne vient-il pas lire, au jour d'hui, pour
sa défense que la villa Mascotte a été gra-
cieusement offerte en prime à son pro-
priétaire? qu'il a été vendu
au kiosque de Ma... à Ham-
mam El-Lit, et que... est tou-
jours à la disposition du...
131, le gagnant!

Or, tout cela est inexact, parce qu'il
suffit bien que le 26 juillet, le prix d'en-
trée au casino, qui était de un franc le
dimanche, fut porté à deux francs parce
qu'il donnait droit à un billet de tombola
dont le lot unique consistait dans ladite
villa Mascotte; donc, la villa n'était pas
gracieusement offerte en prime.

Ah! si le prix n'avait pas été augmenté,
rien de plus juste, mais comme il avait
été doublé; en second lieu, le dernier billet
vendu au kiosque, peu avant le tirage
de la tombola aurait été le n° 149 si l'a-
cheteur n'avait voulu qu'on lui donnât le
dernier du carnet soit le n° 150 et enfin,
M. Auvin, qui sait tout cela et bien d'au-
tres choses, ne pourrait pas tenir la villa
Mascotte à la disposition du gagnant, si le
n° 131 avait été réellement vendu attendu
que cette villa appartient toujours à M.
Bianchi, son propriétaire, qui l'a louée,
comme c'était du resteson droit, pour la
saison d'hiver, à M. S... fils, d'Hamam-
Lif.

M. Auvin a donc menti comme plu-
sieurs arracheurs de dents, en faisant
publier l'avis de la *Dépêche*.

Mais voit-on cet impressario qui met
en tombola une villa, qu'il ne possède
même pas! Si le billet 131 avait été ven-
du, rien de plus simple, on en aurait été
quitte pour en faire sortir un autre, ce
n'est pas plus difficile que cela.

M. Auvin a l'argent de la dite tombo-
la, qu'il le garde, mais pour l'avenir, les
Tunisiens ne se laisseront plus monter le
coup avec les villas soi-disant mises en
tombola.

BRASSERIE GEORGES

RESTAURANT A TOUTE HEURE

Nous avons des félicitations à adresser à
la municipalité pour son heureuse ini-
tiative relativement au poisson frais ou
conservé dans la glace.

La mesure est excellente et on ne sau-
rait trop applaudir à son application.

BRASSERIE DU PHÉNIX, rue Amilear
PLATS DU JOUR

À la veille de l'échéance du traité italo-
tunisien, quelques mercantis avaient
résolu de se syndiquer pour l'exploitation
en grand du pétrole.

La spéculation devait s'opérer sur le
pétrole, le sucre, le café, les alcools, les
allumettes, etc., etc.

On peut dire qu'elle a complètement
ratée, grâce au désintéressement de M.
Genevay, successeur de Ribet, de la *gran-
de épicerie parisienne*, qui a fait mainte-
nir les prix tels qu'ils étaient avant l'or-
ganisation du syndicat: celui-ci a bu un
bouillon, nous nous nous en félicitons.

M. Pierre Lescot, chirurgien-dentiste, a
l'honneur d'informer sa clientèle que
depuis le 12 juin, ses cabinet et labora-
toire dentaires sont transférés place de la
Résidence (maison Racine). Entrée par
la rue de Rome.

BRASSERIE DU CHAPITRE

RESTAURANT. — CAFÉ NOSSI-BÉ

Les habitants de Maxula demandent, avec
juste raison — et nous les engageons à
pétitionner dans ce sens — que le bu-
reau de la poste et du télégraphe actuel-
lement placé dans une impasse perdue de
Rodes, impraticable pendant l'hiver, soit
transféré à la station du chemin de fer où
la receveuse, constamment présente à la
station, assurerait, à toute heure, le ser-
vice et mieux que ne peut le faire un
maître d'école qui n'est pas tenu d'être
toujours à... son école.

Scouais à qui de droit.

BOCK ORBEC, boisson à la mode

DERNIÈRE HEURE

Malgré l'annonce publiée
dans une feuille locale du
retrait de la plainte déposée
contre la « Petite Tunisie »
par le Consul d'Italie pour
offense au roi Umberto, rien
n'est venu du Parquet nous
confirmer la nouvelle lan-
cée peut-être pour apaiser
les esprits que ces poursui-
tes avaient surexcités.

SALLE D'ESCRIME

Rue de l'Allemagne (Maison Muscat)

M. Pompalet maître d'armes, a l'honneur
de porter à la connaissance de ses élèves et
de MM. les amateurs d'escrime qu'à partir du
1^{er} octobre il reprendra ses leçons à des prix
modérés.

On trouvera à son nouveau local, situé au
centre de la ville, toutes les commodités: ves-
taire, douches, etc., etc.

CASINO DU PALAIS KHÉREDDINE

Le Comité du Cercle Casino du Palais Khé-
reddine a l'honneur d'informer le public que
tous les jeudis: *soirée dansante pour enfants*,
de 5 à 7 heures du soir.

Tous les jeudis et dimanches à 8 heures et
demie du soir, *soirée théâtrale*.

Le samedi 26 septembre. — *Grand bal*, suivi de
cotton organisé par le comité du cercle et of-
fert aux invités et aux membres de leur fa-
mille.

CARTE-RESTAURANT. — CONSOMMATIONS CHOISIES
Bains Douches

Imprimerie Lithographique

A. BEAU

Rue d'Allemagne, 13. — TUNIS.

Maison fondée en 1887
Impressions en tous genres pour le com-
merce, l'industrie et les administrations. —
Gravure. — Autographie. — Registres. — Ate-
lier spécial de reproduction de dessins par la
lumière en traits blancs sur fond bleu ou in-
versement. — Reproductions inaltérables en
traits noirs ou de couleurs sur papier quelcon-
que. — Procédé conserve à l'échelle une exacti-
tude rigoureuse, le tirage se faisant à sec sur
papier lithographique.

Travaux soignés. — Prix très modérés

Entreprises générales d'électricité

FÉLIX DAPOIGNY

successeur

DE J. CHEVALIER

TUNIS, — 20, Rue Essadikia, 20. — TUNIS

Restaurant d'Athènes

Vin de Samos

(authentique) de provenance directe
Prix: 1 fr. 50 le litre. On porte à domicile
CHEZ M. PAPAYANNI
Rue de l'Eglise, 4. Tunis

QUINQUINA VINCENT

(Marque déposée)

vente des Vins de l'Archevêché de Carthage

(GROS ET DÉTAIL)

éditions par Caisnes et par Futs

dans tous les pays

expédition par colis postaux dans toute la

France du Vin Muscat de l'Archevêché de

Carthage.

adresser à M. H. VINCENT, négociant

à Tunis, 7, rue du Soudan, près de la Gare

Centrale. — TUNIS.

ERMINUS-HOTEL

J. CAILLODS, propriétaire

Rue de la Gare Française. — TUNIS

Cuisine Recommandée

Cet établissement se recommande à MM.

Voyageurs, Touristes et Négociants par

sa confortable, sa situation centrale, son ins-
tallation et son ameublement entièrement neuf.

Prix Modérés

René Delarue

14, Rue d'Espagne, Tunis

VINS DE TUNISIE GARANTIS NATURELS

Meaux-de-Vie de Vin et de Marc

VINS DE FRANCE

bons, demi-fins, ordinaires

RHUM SAINTE-LUCIE EXTRA

CHAMPAGNE RIVART

GIENE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes, microbicides et

catarrhales qui ont valu au *Coaltar Saponine*

Leuf son admission dans les Hôpitaux de

la ville de Paris, le rendent très précieux pour

les soins sanitaires du corps, lotions, lavages

des muqueuses, soins de la bouche qu'il puri-
fie, etc. cheveux qu'il débarrasse des pellicu-
les, etc.

Le flacon, 2 francs les 6 flacons, 10 Francs

Dans toutes les pharmacies

Se défier des contrefaçons

DÉPÔT: PHARMACIE NÉE

FORGES DE LA PROVIDENCE

Marchienne-au-Pont (BELGIQUE)

Spécialité de poutrelles en fer et en acier de
toutes dimensions: Fers marchands; Corni-
ères; Colonnes en fonte moulées de toute es-
pèce d'après croquis, Charpentes et ponts en
fer et en acier.

La Société se charge à des prix fort modérés
de confectionner les litages et autres travaux
métalliques d'après les plans qui lui seraient
adressés. Elle peut aussi se charger de l'exé-
cution des plans après les dessins de maçon-
nerie.

Les FORGES DE LA PROVIDENCE fabri-
quent spécialement tous les produits en *Fer*
Homogène et acier et ont à cœur de soigner
les ordres qui veulent bien lui confier ses
clients.

Agent pour la Tunisie: J. FORTI

TUNIS, — 14, Rue des Glacières — TUNIS

L'EXTRAIT de VIANDE LIEBIG

est INDISPENSABLE dans
TOUTE BONNE CUISINE
pour améliorer
POISSONS - SAUCES - RAGOUTS - LÉGUMES - ETC.

PILULES PURGATIVES & DÉPURATIVES DE KORBUS

Un très grand nombre de personnes ont ré-
tabli leur santé par l'usage de ce remède po-
pulaire employé depuis longtemps.
Très efficace, économique et facile à prendre.
Purifie le sang et convient dans toutes les
maladies dépendant de mauvaises diges-
tions et de paresse intestinale.

2 francs la boîte
Dépôt: PHARMACIE CENTRALE DE PARIS

Le meilleur reconstituant EST LE

Vin Tonique des Suffètes

à base de Kola-Coca, phosphate de chaux,
jus de viande, cacao et colombo, préparé
à la Pharmacie Lyonnaise, 12, rue d'Italie.
Ce vin, d'un goût excellent, convient à
tous les âges et permet de supporter fa-
cilement les grandes chaleurs.

CABINET D'ACCOUCHEMENT

Sage-femme de 1^{re} classe

CONSULTATIONS TOUTS LES JOURS
2, Rue de Suède, 2
(En face la Salle des Ventes)
RECOMMANDÉE.

ATELIERS DE CONSTRUCTION MÉTALLURGIQUE

H^{te} OBRE

Avenue de Carthage. — Tunis
AVIS M. H. OBRE, serrurier-constructeur et
dépositaire de diverses maisons, a
l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle
que, vu l'extension de son travail et pour cause
d'agrandissement, ses ateliers et bureaux sont
transférés Boulevard de Carthage, depuis le
1^{er} juillet 1896.

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

CAFÉ-RESTAURANT AMÉRICAIN

Rue de Bône — TUNIS

Cuisine Bourgeoise
Déjeuner: 2 fr.; Dîner: 2 fr.

SERVICE A LA CARTE
CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX
A partir du 1^{er} octobre
le "Restaurant Américain" restera ouvert
toute la nuit

FABRIQUE DE BRIQUES ROMAINES

C. ODINO

Place Bab-Saadoun

Les briques romaines défient toute concu-
rence comme excellence de matériaux et de
facture; elles offrent l'avantage du 25 0/0 sur
les concurrents.

Le mètre carré depuis 1,50
On livre immédiatement.
On se charge de toute espèce de construc-
tion.

AUX FOUDEIERS RÉUNIS

DEVILLE & C^{ie}

LA PLUS ANCIENNE MAISON DE TUNIS
Bureaux: Avenue de la Marine, 19. —
Ateliers: Avenue de Carthage.

3 premiers prix, 2 médailles d'or
et une de vermeil

FABRIQUES DE FOUDES

DE CUVES, DEMI-MUIDS
ET DE VAISSELLE VINAIRE EN TOUS GENRES

PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Grand stock de foudres et de demi-muids
construits pour la récolte prochaine

LOCATION DE DEMI-MUIDS
à des prix modérés

AUX ARMES DE SAINT-ÉTIENNE

C. BOURY, Armurier

TUNIS — 23, Rue Al-Djazira. — TUNIS

M. BOURY a l'honneur d'informer le
public qu'on trouvera dans ses magasins
rue Al-Djazira n° 23, un grand assortiment
d'instruments de pesage des meilleurs
fabriques françaises et dans d'excel-
lentes conditions.

17 fr. INCROYABLE!

la véritable Montre
RÉGULADORE G. 1^{re}

Garantie deux ans
en vente chez
D. LADISLAS
Horloger-Bijoutier
AVENUE DE FRANCE, 9.
Grand Assortiment de Décorations
et bijoux français et étrangers

Le gérant: U. CROUZET.
Tunis — Imp. BRIGOL, rue Es-sadikia 1

A VENDRE
OU A LOUER
A MANULA-RADÉS

Bei établissement de café-restaurant
entièrement remis à neuf
S'adresser au bureau du journal.

A. GAUVAIN

Dépositaire des produits de la Maison
Saint Frères
TUNIS 22, rue d'Espagne, 22, TUNIS

Toiles et voiles et galvanisées —
tentes et tapis — rideaux — toiles et
sacs — moquettes — chemises — gi-
lets de chasse — espadrilles — san-
gles, septain — cordages et ficelles.

Banque de Tunisie

SOCIÉTÉ ANONYME
Capital 8 millions de francs
Siège social à Tunis
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ
Encaissements et Recouvrements. — Avances sur prêts, sur la
marchandise et sur hypothèques im-
mobilières ou maritimes. — Dé-
pôts à vue et à échéances fixes —
garde de titres au paiement et es-
compte de coupons. Reports. —
Dépôts de bourse au comptant et à
terme sur tous les marchés euro-
péens. — Emission de chèques et
de lettres de crédit sur tous pays.
SOUSCRIPTIONS — EMISSIONS

5 Médailles d'Or — Grand Diplôme
d'honneur, Paris 1889

Demange Frères & Alioth
Propriétaires-Industriels

PAUL SOUSSE, BORDEAUX
HUILES D'OLIVE DE TUNISIE
Garantie pure de tout mélange

EXPÉDITION ET COLIS POSTAUX DE 5 KLOS
en Tunisie, Algérie, Corse, France
et à l'étranger.

Livraison à domicile en estagnon
de 5, 10, 15, 20 et 25 kil.
S'adresser pour toutes les Com-
mandes à M. PAUL NADAL, repré-
sentant pour la Tunisie, 40, Rue d'Ita-
lie. — TUNIS.

Envoi franco d'échantillons sur demande

Boulangerie Viennoise

8, Boulevard de Paris
Ferdinand HEINRICH

SPECIALITÉ DE PAINS VIENNOIS
Croissants au Beurre
Petits pains pour Restaurants et Hôtels
ON PORTE A DOMICILE

Domaine P. Potin
CHAUX

HYDRAULIQUE
et Ciments
Dépôt : rue du Portugal

Grande Boulangerie
et Pâtisserie Anglaise

Wagner et Albrecht
24, Rue d'Italie, 24
et rue de la Commission, 8 — TUNIS

Succursale à Hammam-Lif

Brioches. — Croissants. — Petits
Pains pour thé et café. — Bonbons.
— Gâteaux. — Tartes. — Desserts,
etc.

Pains de luxe et de ménage. — Spé-
cialités de Pains anglais. — Biscuits.
— Pâtés fins. — Vins fins et liqueurs
de premier choix. — Petits fours.
Fournitures pour soirées, Baptêmes.
Mariages et Bals.

Compagnie Algérienne

SOCIÉTÉ ANONYME
Capital 15 MILLIONS entièrement versés
Comptoir de Tunis
Avenue de France
Escompte, recouvrements, avan-
cés sur titres et marchandises, chè-
ques et lettres de crédit sur tous
pays, encaissements de coupons,
ventes, achat sur garde de titres.
Intérêt bonifié aux déposants de
fonds 2 0/0 — Bons de caisse, bons
trois ans et deux ans, 3 0/0; bons à
à un an et quatre ans, 3 1/2 0/0;
bons à cinq ans, 4 0/0.

PÉTROLE ATLANTIC

(EXTRA)
Première Qualité
MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS

SAVON LE CHAT

la marque la plus réputée et la plus répandue en France

Chez Z. GENEVAY

Successeur de PAUL RIBET
GRANDE ÉPICERIE PARISIENNE
Rue d'Espagne

LE MONDE

Cie Française d'Assurances sur la vie et contre l'incendie
SIÈGE SOCIAL: PARIS, 16, rue Capetier
SOUS LE CONTRÔLE DE L'ÉTAT



La Cie Le Monde opère à primes fixes. Elle assure conjointement les propriétaires et les locataires à une prime in-
à chacun séparément; la Cie affranchit de toute re-
et les domestiques des assurés.
Les polices de la Compagnie Le Monde sont acceptées par Le Cré-
dit Foncier de France.
S'adresser pour tous renseignements au G. ATTIA, agent
général et inspecteur de la Cie à Tunis, 25, avenue de Paris.

GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE
Maison renommée pour ses produits extra,
GROS, DEMI-GROS, DÉTAIL

Aimé EYFÈS
Dennées Coloniales, Conserves Alimentaires Françaises et Anglaises

APERÇU DE QUELQUES PRIX:

Café vert Moka . . . le kilo . . . 3 20	Café vert B . . . le kilo . . . 2 40
— Martinique . . . 3 20	Sucre Leba . . . en boîte . . . 0 60
— Santos . . . 2 50	Saint-Louis . . . 0 50
Beurre frais de Macon 2 50	

VINS FINS, LIQUEURS ET SPIRITUEUX DE MARQUES
à des prix défiant toute concurrence loyale
ON PORTE A DOMICILE TÉLÉPHONE N° 10

MAISON PIERRE AUVIN — TUNIS
A. LIODET, successeur

Marbres bruts et ouvrés

Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie
CHEMINÉES DEPUIS 10 FRANCS
Articles de fumisterie, carrelages, escaliers, monuments funéraires
Bureaux et magasins : 7, Rue d'Espagne.
Vastes Entrepôts : Rue d'Italie
N. B. — Des ouvriers spéciaux sont attachés à la maison pour la pose de
travaux.

"L'AFRIQUE FRANÇAISE"

Compagnie anonyme algérienne et tunisienne d'assurances à
primes fixes contre l'incendie et les accidents
Capital: UN MILLION
Siège social: BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE, 23 — Alger
Incendies Accidents
propriétés mobilières et im- Collectif pour chantiers, travaux
mobilières agricoles, sapeurs-pompiers
RÉCOLTES SUR PIED Individuels, chevaux et voitures
en gerbes et en meules bris de glaces

S'adresser à M. Solhaune, agent général à Tunis, rue de
la Poste, 7, et à M. Perrucca, agent général à Sousse.

MATÉRIEL AGRICOLE ET INDUSTRIEL

Chemins de fer portatif Decauville
FABRIQUE DE NORIAS
de tous Systèmes
Aristide ALLIEZ
CONSTRUCTEUR BARCELONNE S. G. D. G.
- MUSTAPHA - ALGER -
Maison fondée en 1859
11, rue de la République, 11 - ALGER

Charrues, herses, scarificateurs, faucheu-
ses, moissonneuses-lieuses, locomobiles, bat-
teuses, etc.
Raymond VALENSI, ingénieur civil, Tunis

BOIS DU NORD

Madriers, Planchettes, Chevrons, Linteaux de toiture
Lattes à Plafond
BAPTISTIN BRÉMOND
SCIERIE MÉCANIQUE — MENUISERIE & CHARPENTE
Avenue de la Marine, 4, 2, 3 et rue de Belfort — TUNIS

"LE PHENIX"

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES
CONTRE L'INCENDIE ET LA VIE
Siège Social: 11, rue Lafayette — PARIS
Agent général pour la Tunisie:
M. Ch. BAUDOT, 26, Rue Sadikia. — TUNIS
PRINCIPALES SOUS-AGENCES:
MM. NESTLER aîné, à Sousse; PAOTARIELLO, à Sfax; PAYRON, à Gabès
WAROQUIER, à Méhdia; SAVON FRÈRES, à Bizerte; PHILIPPE SAON
à La Goulette; KRAM et environs; GREN à Medjez-el-Bab; MLOU
à Souk-el-Arba; GUINON, à Ghardaouia; LEVY, à Kairouan.

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie

Société anonyme — Capital: 30 millions
SUCCURSALE DE TUNIS 8, rue Es-Sadikia, 8
Escompte, recouvrements, ordres de Bourse, avances sur titres
encaissement de coupons, chèques et lettres de crédit.
Dépôts à vue et à échéance fixe:
A vue 2% — 6 mois 2 1/2 — 1 an 3%

Demandez Partout

LE KINA BELLOT

ABSINTHE ET AMER CONILH
BELLOT, Distillateur à Tunis
Dépôt général des eaux minérales de VICHY
des liqueurs fines de la maison Lavaine et Co et du champagne
Montebello.

ÉPICERIE ET COMESTIBLES

GROS DOURA Frères DÉTAIL
TUNIS, rue des Glacières, 25, 27
Denrées coloniales, légumes secs, conserves alimentaires
Semoules et Farines — Pommes de terre
LIQUEURS ORDINAIRES ET DE PREMIÈRES MARQUES

TRANSIT INTERNATIONAL

P. Dana & Foubert
TUNIS — 12, RUE ES-SADIKIA, 12. — TUNIS
Correspondant Spécial du Bureau Auxiliaire des Chemins de Fer de Marseille
GONDRAUD FRÈRES, Agents
Embarquements. — Débarquements. — Service des Bagages aux
arrivées et départs des paquebots.
Un agent portant les insignes GONDRAUD FRÈRES est en perma-
nence à la salle des douanes.
Magasin de dépôt. — Opérations en douane. — Avances sur mar-
chandises. — Carionnage pour la ville et la campagne. — Déménage-
ments.
TARIFS MODÉRÉS ET AGRÉÉS PAR LES ADMINISTRATIONS LOCALES
(La maison délivre des billets circulaires sur tous les réseaux de
chemins de fer.)
Un emballer de Paris est attaché à l'Agence

Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME
au capital de 100.000.000 de francs
AGENCE DE TUNIS
Th. PROUST*, directeur
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur
titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouvertures de crédit
ordres de Bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations diverses
sur titres, lettres de crédit pour voyages, etc., etc.
Dépôts à vue et à échéances fixes
A vue 2% A 3 ans 3 1/2%
A 1 an 2 1/2% A 4 ans et au-delà 4%
A 2 ans 3%
Loction de coffres-forts
Des coffres-forts et compartiments de coffres-forts sont mis à la disposi-
tion du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriété, etc.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants
à plus grande sécurité contre les risques de vol et d'incendie.

COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE

Cie TOUCHE
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6.730.500 FRANCS
Service postal Français
AGENCE DE TUNIS
Services réguliers à grande vitesse entre la France et la Tunisie
Transports des passagers, des marchandises et des dépêches
DÉPARTS tous les mardis, à midi, de MARSEILLE pour TUNIS:
— tous les jeudis, à 5 h. soir, de MARSEILLE pour TUNIS, la
Côte tunisienne et TRIPOLI;
— tous les Mardis, à 4 h. 1/2 du soir, de TUNIS pour MARSEILLE;
— tous les Vendredis, à 2 h. du soir, de TUNIS pour MARSEILLE;
— tous les Dimanches, à 1 h. 1/2 du soir, de TUNIS pour SOUSSE,
MONASTIR, MEHDIA, Sfax, GABES, TRIPOLI et DJERBA.
ARRIVÉES de MARSEILLE, tous les jeudis et samedis matin;
de TRIPOLI, DJERBA, GABES, Sfax, MEHDIA, MONAS-
TIR ET SOUSSE, tous les Lundis matin.
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 3
rue d'Allemagne
L'Agent, J. B. PÉDULUPÉ,

Compagnie Générale Transatlantique

SERVICES POSTAUX A GRANDE VITESSE
Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Malte-Tunis-Marseille
Départ de Marseille Vendredi à 4 heures soir
Arrivée à Tunis Dimanche à 5 heures m.
Départ de Tunis pour Malte Dimanche à 3 h. 30.
Arrivée à Malte Lundi à 9 h. 30 matin
Départ de Malte pour Tunis Lundi à 5 h. soir.
Arrivée à Tunis Mardi à 11 matin.
Départ de Tunis pour Marseille Mercredi à 3 h. 30
Arrivée à Marseille Jeudi à 5 h. matin
Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Sousse-Tunis-Marseille
Départ de Marseille Lundi à 4 heures
Arrivée à Tunis Mercredi à 5 h. matin
Départ de Tunis pour Sousse Mercredi à 3 h. 30 soir
Arrivée à Sousse Jeudi à 3 h. 30 s.
Départ de Sousse pour Tunis Jeudi à 5 h. soir.
Arrivée à Tunis Vendredi à 5 h. m.
Départ de Tunis pour Marseille Samedi à 3 h. 30 soir.
Arrivée à Marseille Lundi à 5 h. matin.

Prix des Places:
1^{re} classe, 100 fr. 2^e cl. 70 fr., 3^e cl. 30 fr. 4^e cl. 15 fr. nourriture comprise
AVIS IMPORTANT
MM. les voyageurs sont instamment priés de retirer leurs billets de
passage à Tunis.
L'enregistrement des bagages a lieu à Tunis-Port et cesse une heure
avant celle fixée pour le départ.
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Gé-
nérale Transatlantique, 1, rue Es-Sadikia.